



Inscription à la pause méridienne

La pause méridienne (pause 12h-14h) est un temps de pause entre deux périodes d'apprentissage scolaire. Elle comprend le temps de repas et un temps où l'enfant construit son temps libre en lien avec ses besoins, ses attentes et avec le personnel municipal.

L'inscription

La pause méridienne (pause 12h05-14h) est un temps de pause entre deux périodes d'apprentissage scolaire. Elle comprend le temps de repas et un temps où l'enfant construit son temps libre en lien avec ses besoins, ses attentes et avec le personnel municipal.

L'inscription à la pause 12h05/14h (qui comprend le repas) est obligatoire. Elle se fait via l'espace parents, ou en mairie.

Les résiliations (notamment en cas de déménagement) sont à effectuer dans les meilleurs délais, en mairie centrale ou en mairie de quartier.

Le délai de prise en compte de l'inscription et de la modification est le suivant : 48 heures ouvrées

Exemple :

- > pour un déjeuner le lundi, réservation possible jusqu'au jeudi précédent
- > pour un déjeuner le mardi, réservation possible jusqu'au dimanche précédent
- > pour un déjeuner le jeudi, réservation possible jusqu'au mardi précédent
- > pour un déjeuner le vendredi, réservation possible jusqu'au mercredi précédent

Lorsque l'enfant est présent sans réservation préalable, c'est le tarif surfacturé qui s'applique.

Le mercredi, les enfants qui ne fréquentent pas les centre de loisirs de proximité, ne peuvent pas bénéficier du service de restauration scolaire.

La fréquentation occasionnelle est possible, sous réserve de réservation dans les délais.



Consulter [les tarifs péri et extra-scolaires 2019-2020](#)
Télécharger [le règlement des services municipaux sur la coordination éducative](#)

En savoir plus

Les tarifs des activités périscolaires

Le règlement de la pause 12h/14h

Les menus dans les restaurants scolaires

Contact

Secteur Enfance - Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier
29200 Brest

02 98 00 80 80

Dernière mise à jour le : **04 octobre 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30